

# Non au Traité Transatlantique

Non au G.M.T – StopTAFTA-TTIP-PTCI – Stop CETA –  
Stop TiSA

## La commune de Bagnères-de-Bigorre (65) dénonce le traité transatlantique

**Publié :** 26/06/2014 | **Auteur :** Non merci | **Classé dans :** " MOBILISATIONS, \*.Accord UE/USA / TAFTA / TTIP, - Hors TAFTA | 1 commentaire

### Le conseil dénonce le traité transatlantique



Malgré une série d'abstentions de l'opposition, le conseil municipal a affiché l'unité pour dénoncer le projet de partenariat transatlantique./  
Photo V. T.

Avec 23 dossiers à l'ordre du jour, dont les rapports annuels liés aux opérations faisant l'objet d'une délégation de service public, la réglementation de la publicité ou encore les différents projets à venir ou à poursuivre, la dernière réunion du conseil municipal, ce lundi 23 juin, s'est annoncée laborieuse.

Si, après quelques questions, le conseil a voté l'ensemble des points concernant le personnel municipal et adopté le rapport du délégataire détaillant l'exercice 2012-2013 du casino, l'activité thermale a soulevé un vent de fronde du côté de l'opposition. «Un rapport très court», selon Sylvette Le Moal, et «mince tant sur la forme que sur le fond», selon Éric Dupuy. «Il s'agit du rapport du délégataire qui contient l'essentiel mais le bilan complet est à votre disposition», a rétorqué Nicole Darrietort, précisant que si une quelconque dette n'y est pas mentionnée, «c'est parce qu'il n'y en a pas». Ce rapport fait état d'une hausse conséquente du nombre de curistes (+5,79 %) et une légère baisse de la

fréquentation d'Aquensis (-2,4 %) avec un résultat net de 69.725 € pour la Semetherm Développement.

Quant au service de l'eau, délégué à Veolia, Alain Pujo a renouvelé sa demande, déjà émise en 2008, d'une gestion en régie municipale. «Nous avons fait les calculs, cela aurait coûté plus cher. La surtaxe «eau» votée par la ville n'a pas bougé depuis 2000 pour Bagnères (depuis 2007 à La Mongie) où le prix de l'eau (1,34 €/m<sup>3</sup>) est en dessous de la moyenne nationale», a argumenté Jean-Bernard Sempastous qui soutient toutefois la suggestion de M. Le Moal de transférer cette compétence à la CCHB.

**Il fallait arriver au 22e point, à savoir la motion sur le projet de partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (Tafta), présenté par Alain Pujo, pour mettre tout le monde d'accord. Jugé «inacceptable» par la municipalité qui considère qu'«il contient en germes de graves dangers pour les exigences sociales, sanitaires, environnementales, etc., en vigueur en France», le maire espère que d'autres communes suivront pour «demander au gouvernement de dénoncer l'accord qu'il a donné pour cette négociation en Conseil des ministres le 14 juin 2013».**

---

About these ads

---

## One Comment on “La commune de Bagnères-de-Bigorre (65) dénonce le traité transatlantique”

1. *La commune de Bagnères-de-Bigorre (65) dénonce le traité transatlantique | Non au Traité Transatlantique | raimanet* dit :  
26/06/2014 à 11:43  
[...] <https://stoptafta.wordpress.com/2014/06/26/la-commune-de-bagneres-de-bigorre-65-denonce-le-traite-tra&#8230;> [...]

Propulsé par WordPress.com. Thème Clean Home.